Le 11 octobre 2023

Procès-verbal de la première réunion ordinaire du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 11 octobre 2023 à l'école Hôtelière

**PRÉSENCES :**

| | |
|---|---|
| Mme Dorothie Avril | élève en Cuisine |
| Malika Germain | technicienne en travail social Calixa-Lavallée |
| Mme Valérie St-Pierre | conseillère pédagogique centre Calixa-Lavallée |
| M. Jean-François Gosselin | représentant de l'organisme Le PÔLE |
| Mme Julie Demers | représentante de la Coop de Solidarité Éconord |
| Mme Lucila Pino | représentante du Café bistro Pino - Alimentation |
| M. Lamine Laminez | représentant de l'entreprise Polyforma - Entrepreneuriat |
| M. Julio Bucci | représentant de l'entreprise Cité Grafix - Communication |

**ABSENCES :**

| | |
|---|---|
| Mme Devina Bapamah | élève d'Infographie |
| Mme Julie Beausoleil | enseignante d'Infographie |
| M. Patrick Gagnon | enseignant de Boucherie |

**AUSSI PRÉSENT:**

| | |
|---|---|
| M. André Lacasse | directeur du centre Calixa-Lavallée |
| Mme Sophie Rouleau | secrétaire |

## 1. ACCUEIL

M. Lacasse souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement, Il présente aussi le déroulement de la rencontre.

Tour de table, les membres se présentent à tour de rôle.

## 2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, nous procédons à la rencontre.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lacasse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Malika Germain, appuyé par Julie Demers et résolu :
**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4. NOMINATION AU POSTE DE PRÉSIDENT (E)

Il est proposé par Julie Demers, appuyé par Lamine Laminez et résolu :
**QUE** M. Jean-François Gosselin est élu au poste de président.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 5. NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT (E)

Malika Germain est proposée au poste de vice-président par Julie Demers, appuyée par Lucila Pino. Mme Malika Germain est élue au poste de vice-présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

M. Lacasse explique la présence de Mme Sophie Rouleau à la rencontre du conseil. Mme Rouleau serait un substitut de la direction en son absence au Conseil d'établissement. Mme Rouleau n'a pas droit de parole aux réunions.

Mme Sophie Rouleau est proposée au poste de secrétaire par M. Lamine Laminez, appuyée par Mme Lucila Pino. Mme Sophie Rouleau est élue au poste de secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2023

Il est proposé par Malika Germain, appuyé par Julie Demers et résolu :
**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2023

*Par le point 10*.

Le groupe *Les marmitons* seront reconduits pour l'année 2023-2024 puisqu'ils donnent leur appui pédagogique par l'offre de bourse de 500$ ainsi que le placement des élèves finissants.

Ils n'ont toujours pas le droit d'apporter leur propre alcool. Si c'était le cas, toutes les bouteilles doivent être étiquetées par la SAQ. Le contraire pourrait mener l'école hôtelière à perdre le permis d'alcool.

Avant la signature du contrat, la direction a remis par écrit des règles claires par rapport aux inconvénients rapporter par les enseignants.

*Déménagement aux Modulaires Ferland :*

M. Lacasse fait un résumé de la situation. L'établissement est beau et lumineux. Il y a eu achats de bureaux neufs pour les élèves.

Le même personnel de soutien est en place (gardien sécurité, tts, agente de bureau).

Il y a une belle cohabitation avec le centre Ferland.

Les ATP conventionnées se feront dans la salle des enseignants à l'ancien Calixa centre.

Le retour dans les anciens locaux est dans 2 ans. C'est le plan actuel qui nous a été présenté.

## 9. **DÉNONCIATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

M. Lacasse demande si un des membres du conseil d'établissement a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école. Tout membre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. M. Gosselin informe que l'on doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.
M. Lacasse précise que la signature de la dénonciation sera requise s'il y a lieu et pourra être signée à ce moment-là.

## 10. **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE et dates de rencontre**

M. Lacasse explique la définition des 3 termes suivants :
Approuver ex : Le CÉ adopte un élément de consultation, mais n'a pas le pouvoir de ne changer aucun élément de la proposition.

Adopter ex : Le CÉ à plein pouvoir sur l'élément de consultation. Changer, modifier un élément de consultation.

Consulter ex : La direction recueille l'opinion des représentants, mais n'est pas obligée d'appliquer la proposition faite.

M. Lacasse survole le document.
Le document des règles de régie interne sera déposé dans le groupe TEAMS. Les membres s'entendent pour le consulter et il sera adopté à la prochaine réunion du conseil.

Pour les prochaines réunions, il n'y aura pas de documentation imprimée. Si une ou un membre aimait avoir des imprimés, elle ou il devra en faire la demande auprès de Sophie Rouleau, secrétaire, par courriel à sophie-rouleau@csspi.gouv.qc.ca.

M. Lacasse explique qu'un budget est alloué au besoin pour les repas de nos réunions en présentiel.

L'ordre du jour sera établi conjointement par le président M. Gosselin et M. Lacasse, le directeur de l'école ou son substitut en cas d'absence.

Un mot de chaque représentant sera prévu à chaque réunion à l'ordre du jour.

Les gens du public peuvent assister aux rencontres en faisant la demande par écrit 24 heures à l'avance. Une mention doit être faite aussi 24 heures à l'avance pour poser une question au conseil.

L'adresse web de la règle de régie interne pourrait être sur le site internet Cu Centre Calixa-Lavallée accompagnée des PV.

Les dates des rencontres seront :

- Mercredi 11 octobre 2023
- Mercredi 22 novembre 2023
- Mercredi 17 janvier 2024
- Mercredi 27 mars 2024
- Mercredi 29 mai 2024

Les membres seront contactés via courriel pour assister aux rencontres.
Nous pourrions avoir exceptionnellement des rencontres en virtuel.
Le temps des rencontres est prévu à deux heures.
Le procès-verbal sera remis au président par le secrétaire, puis déposé sous l'onglet désigné sur le site internet du centre Calixa-Lavallée après son adoption

## 11. FORMATION DES MEMBRES

M. Lacasse informe les membres qu'il est obligatoire de faire la formation exigée par la LIP. Le document se retrouve dans le Teams.

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

Pour les prochaines rencontres, ce point sera déplacé en début de l'ordre du jour afin de libérer les personnes du public qui ne désireraient pas rester pour la rencontre complète.

## 13. INFORMATIONS

### 13.1- Mot des représentants des élèves

Mme Dorothie Avril nous informe qu'elle consulte les élèves par rapport aux questions qu'elle apporte au CÉ.

*Préoccupation des élèves de l'école Hôtelière :*

a) La propreté de la cour et du stationnement par rapport au manque de poubelle afin d'y déposer les rebuts.
   - On mentionne qu'on va considérer la demande.
b) Possibilité d'avoir, dans les fours micro-ondes, des cloches afin de préserver la propreté à l'intérieur des fours.
   - Monsieur Lacasse répond qu'il va en commander.
c) Pourquoi l'ASP – Cuisine du marché est-il maintenant d'une durée de 8 mois plutôt que de 6 mois comme par les années passées ? Cela amène une conséquence par rapport aux papiers internationaux.
   - M. Lacasse informe la réalité du nombre d'heures cumulé du DEP et de l'ASP par rapport à ces élèves. Les élèves travaillaient le jour et la formation était sur 4 jours. La formation a été diminuée à 3 jours pour aider les élèves dans leur formation vs travail. Cette décision a été prise en lien avec le projet éducatif (la rétention des élèves).

## 13.2 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Le deux représentants des enseignants sont absents.

## 13.3 MOT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

Malika Germain nomme que les gestes posés au quotidien est la base de ses préoccupations qui sont en lien avec le projet éducatif pour le bien des élèves. Exemple : Lors de la rentrée des élèves aux Modulaire Ferland, elle était présente près des portes pour accueillir les élèves.

Valérie St-Pierre nous informe que des séances d'information seront à nouveau offertes avant le début de chacune des cohortes. Une invitation sera envoyée à tous les élèves inscrits. La prochaine séance d'information est prévue pour le 30 octobre 2023.

## 13.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT DES ENTREPRISES

Monsieur Julio Bucci nomme que cela fait longtemps qu'il n'a pas pris de stagiaire en Infographie et qu'il songe à remettre en place l'offre.
Il demande quelle est la différence entre Graphiste et Infographiste.
M. Lacasse l'informe de la différence.

Monsieur Lamine Laminez souligne que les conférences d'anciens élèves sont importantes et donnent une idée concrète du métier.
M. Laminez nomme qu'il pourrait être important pour les élèves diplômés dans des métiers où l'on peut partir une entreprise puisse s'inscrire au programme Lancement d'une entreprise. (Alimentation, Infographie).

M. Lacasse explique la résultante du projet pilote mit de l'avant avec le C272-L (Infographie-Lancement).
Il nomme aussi qu'un autre projet pour les cohortes en Cuisine incluant le programme de Lancement d'une entreprise pourrait avoir lieu. Ce qui pourrait être une opportunité de plus pour les élèves internationaux qui ont besoin de cumuler 1800 h afin d'acquérir leur résidence permanente.

Monsieur Laminez mentionne que la RAC en entreprise est facilitante puisque les enseignants vont sur place pour la formation manquante et l'évaluation.

Madame Lucila Pino n'a pas de mot pour le moment.

Madame Julie Demers propose aux membres représentants les entreprises s'il y avait une possibilité qu'ils puissent organiser des portes ouvertes au sein de leur entreprise pour que des élèves puissent les visiter.

Madame Pino dit qu'elle songe depuis un certain temps à organiser des portes ouvertes pour son entreprise. Ce ne sera pas pour le moment parce que le temps lui manque.

## 13.6 MOT DU REPRÉSENTANT DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DES GROUPES SOCIO-COMMUNAUTAIRES

Madame Julie Demers revient sur le point de madame Avril concernant la salubrité autour des établissements de l'école hôtelière, la garderie et les habitations pour personnes âgées. Elle explique les problématiques.

L'organisme Éconor souhaiterait que les deux directions, centre et école, puissent se concerter pour éduquer les élèves sur la salubrité des terrains communs.

Un important projet d'implantation de bacs bruns est en branle auprès des établissements scolaires et des diverses institutions de Montréal-Nord afin de conscientiser les biens faits de ce geste. Le compostage sera obligatoire en mars 2025.

Monsieur Jean-François Gosselin nous expose le nouveau plan de développement social du nouveau Montréal-Nord.
Ce projet aura comme enjeux la réussite éducative (parents-enfants) en mettant en valeur la formation professionnelle ainsi que l'inclusion social et économique.

## 13.7 MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Lacasse remercie l'organisme Éconor pour avoir fourni deux zéromégos. Ils seront installés à l'école Hôtelière : un sur la rue Henri-Bourassa sur le devant de l'établissement et l'autre sur le côté Est de l'établissement.

On se rend compte que la population de Montréal-Nord ne connaît pas l'école Hôtelière. Donc, on se questionnait à savoir comment faire pour diffuser l'information.

Le centre a fait un partenariat avec le centre d'achat Henri-Bourassa : nous avons un emplacement 2 jours par mois afin de présenter les formations et les services offerts à la population (Magasin le Gourmet et le restaurant MaxRupp). Par ces présentations, on constate, une fois de plus, que les habitants de Montréal-Nord ne nous connaissent pas.

Pour se rendre plus visible, il est dans notre vision d'inviter les représentants de la mairie de Montréal-Nord à nos événements et lors de nos participations d'activités spéciales, par exemple, partenariat lors du *Festival de boulettes*.

*Présentation du PLIV*
Le PLIV a mis à jour, quelques modifications ont été apportées.
Il est accessible sur le site internet du Centre Calixa-Lavallée.
Une tournée des classes est faite afin de le promouvoir auprès de tous les élèves.

## 14. CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

## 15. DIVERS

15.1 Projet éducatif.

Monsieur Lacasse montre et explique le tableau synoptique qui sera présenté à l'ensemble du personnel du centre.
Les enjeux et les orientations n'ont pas changé, mais ce tableau les résume bien.

## 16. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Valérie St-Pierre, appuyé par madame Lucila Pino et résolu :
**QUE** l'assemblée soit levée à 19 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président
Monsieur Jean-François Gosselin

La secrétaire
Madame Sophie Rouleau